

Zeitschrift: Mitteilungsblatt / Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung =
Bulletin d'information / Société suisse d'études généalogiques =
Bollettino d'informazione / Società svizzera di studi genealogici

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung

Band: - (2007)

Heft: 85

Rubrik: Führungslose SGFF? = La SSEG sans pilote?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Führungslose SGFF?

Von einem Vereinsmitglied erfuhr ich die fristlose Kündigung zweier Vorstandsmitglieder, Herrn Beat Begert und Frau Wilma Riedi-de Crousaz. Er meinte zu dieser Nachricht, dass ich nun als vormaliger Präsident gefordert sei! Da ich bereits vorher von gewissen Differenzen im Vorstand gehört hatte, wollte ich der Sache auf den Grund gehen und setzte mich mit dem Präsidenten David Eberle in Verbindung. Dieser erklärte die Unstimmigkeiten im Vorstand mit seinem Gesundheitszustand und begründete diesen direkt mit seinem Demissionsschreiben, das ich Euch hier gleich zum Lesen abdrucken lasse.

*Liebe Kolleginnen und Kollegen
Geschätzte Mitglieder*

Nachdem sich mein Gesundheitszustand in den letzten Monaten von Kontrolle zu Kontrolle zunehmend verschlechterte, sehe ich mich auf dringende Empfehlung meiner Ärzte (Hausarzt und Kardiologin) gezwungen die Demission einzureichen bzw. vom Amt des Präsidenten der Schweizerischen Gesellschaft für Familienforschung (SGFF) per sofort zurückzutreten.

Insbesondere stellten meine Ärzte übereinstimmend eine zunehmende Lethargie bei mir fest, und mein Hausarzt sprach in diesem Zusammenhang von einem akut drohenden Burnout-Syndrom. Es gelingt mir seit einigen Monaten beim besten Willen nicht mehr, die notwendige Energie für ein normales Leistungspotenzial aufzubauen. Nach dem Bericht des Resultates der neuen Darmspiegelung letzte Woche muss ich zudem wohl mit einer nochmaligen Dickdarmoperation in absehbarer Zeit rechnen. Die Besprechung mit dem zuständigen Chirurgen im Spital in Grabs findet am kommenden Freitag statt..

Aus diesen Gründen und der daraus resultierenden Problematik erachte ich es als meine Pflicht und Verantwortung – wohl schweren Herzens – , die Funktion dieses ehrenvollen Amtes sowie der schönen und interessanten, aber grossen Aufgabe noch vor Ablauf der Amtsperiode zurückzugeben, jedoch verbunden mit dem persönlichen Wunsch, dass sich in Bälde eine geeignete Persönlichkeit für die Nachfolge finden möge.

Obwohl ich eher zu denen gehöre, die den Enthusiasmus nicht so sehr nach aussen zeigen können, habe ich das Amt im Mai 2006 mit grosser Freude angenommen und bin auch mit grossen Erwartungen und einer gehörigen Portion Optimismus an die Aufgabe herangegangen. Klare und ehrgeizige (vielleicht zu ehrgeizige) Ziele habe ich mir gesetzt. Nun stehe ich wahrlich etwas traurig und nachdenklich da mit der bitteren Erkenntnis, das Ziel für einmal nicht erreicht zu haben, und was mich noch verzweifelter stimmt, ist die Feststellung, dass bereits der Weg zum Ziel mit teilweise sehr schwierigen Hindernissen verwehrt war. Barrikaden, die zu überwinden zusätzlich viel Kraft, Geschicklichkeit und Diplomatie erforderten. Trotzdem sehe ich mich weniger als gescheiterte Gestalt denn als Opfer äusserst widriger Umstände – „es hat nicht sollen sein“.

Auch musste ich einmal mehr lernen zu akzeptieren, dass es doch irgendwo jemand gibt, der die Grenzen menschlichen Wirkens und Agierens für jeden Einzelnen klar definiert und beim Ansinnen, diese gesetzten Grenzen zu überschreiten, auch die entsprechende Schranke fallen lässt und schliesst nach dem Motto: „Der Mensch denkt und Gott lenkt“, oder „Erstens kommt es anders und Zweitens als man denkt“.

Selbstverständlich werde ich die angefangenen oder noch hängigen Aktivitäten unverzüglich der Erledigung zuführen bzw. in geeignete Hände im Vorstand zur weiteren Bearbeitung übergeben.

Keinesfalls möchte ich mich „verabschieden“, ohne allen, die mir zur Seite standen und mich unterstützt haben sowie ihr grosses Vertrauen entgegen gebracht haben, allen voran den Mitgliedern des Vorstandes und der Kommissionen wie auch meinem Vorgänger, Herrn Ehrenpräsidenten Dr. Heinz Ochsner, herzlich zu danken.

Ebenso wünsche ich der SGFF von ganzem Herzen eine wahrhaft prosperierende Zukunft und allen, die dazu beitragen oder beizutragen gedenken, viel Mut, Kraft und Zuversicht. Möge das Werk gelingen.

Mit meinem herzlichen Dank für das Verständnis für meinen ehrlich schweren Schritt und mit dem Ausdruck meiner besonderen Wertschätzung verbleibe ich mit den besten Grüßen

Ihr David Eberle

Bald darauf erhielt ich auch Kenntnis von zwei weiteren sofortigen Rücktritten der Vizepräsidentin Yvette Develey und unserer Übersetzerin ins Französische, Françoise Favre. Meine Überredungskünste zum Bleiben waren zum grössten Teil erfolglos. Einzig Frau Riedi, unsere Aktuarin, liess sich bewegen bis zur nächsten HV im Frühling 2008 auszuharren, und Frau Favre ist weiterhin bereit, uns mit ihren Deutsch-Französisch-Kenntnissen auszuhelfen, allerdings ohne in den Vorstand zurückzukehren. Auch die negative Antwort von Frau Develey, die Kündigung nochmals zu überdenken, möchte ich Euch nicht vorenthalten.

Cher Monsieur,

Excusez-moi, d'avoir un peu tardé à vous répondre et aussi de vous répondre en français. J'ai beaucoup plus de facilité à écrire en français. Effectivement j'ai donné ma démission du comité de la SSEG, mais comme vous m'avez fait remarquer, la démission ne peut être donnée que pour la fin de l'année. Vous m'avez demandé de vous faire savoir si je pouvais revenir sur ma décision. Après mûre réflexion, je dois vous dire très franchement que je reste démissionnaire.

Lorsque vous avez remis votre mandat de président, je voulais démissionner du comité mais comme Mme Favre souhaitait que je continue avec elle, j'avais décidé de continuer. Je suis consciente que la SSEG va au-devant de gros problèmes mais personnellement je ne me sens plus d'attaque pour continuer à travailler au sein du comité. D'ailleurs, je suis déjà assez occupée avec les deux sociétés (société genevoise et vaudoise de généalogie).

J'aimerais aussi vous dire d'ores et déjà que je ne pourrai pas assister à l'assemblée générale extraordinaire à Fribourg et je vous prie de m'en excuser. Le même jour j'ai une manifestation à Lausanne avec le Cercle vaudois. Par contre, il va de soi, que je serai toujours à votre disposition pour faire des recherches aussi bien à Genève qu'à Lausanne dans le cadre de Swiss Roots.

*Je vous adresse, cher Monsieur, mes meilleures salutations.
Yvette C. Develey*

Ich finde diese sofortigen Rücktritte von Vorstandsmitgliedern unverständlich. Gab es wirklich kein anderes Mittel, um die hängigen Probleme zu lösen?

Im Folgenden war nun rasches Handeln gefragt. Ich berief die noch verbliebenen Vorstandsmitglieder und unseren Rechtsberater Herrn Dr. Max Knecht zu einer Krisensitzung nach Aarau ein, um die zu treffenden Sofortmassnahmen zu besprechen.

Zuallererst mussten die Mitglieder in einem Brief informiert werden, dass die Herbstversammlung mit einer Hauptversammlung verbunden wird.

Als Zweites beschlossen wir leider auch, auf die Feierlichkeiten zur 75-Jahrfeier der SGFF zu verzichten, die im Herbst 2008 hätte stattfinden sollen. Die Vorbereitungen dazu waren teilweise geplant und im Anlaufen begriffen. Die Kenntnisse und bereits getroffenen Vorkehrungen dafür lagen aber zum grossen Teil bei den Zurückgetretenen, und zudem wollten wir keine Verpflichtungen in die allzu ungewisse Zukunft der SGFF machen.

Sicher einer der wichtigsten Punkte ist die Neubesetzung von Präsidium und Vorstand, die vielleicht an dieser ausserordentlichen Hauptversammlung in Fribourg oder spätestens zwischen ihr und der nächsten ordentlichen Hauptversammlung vom 17. Mai 2008 bereinigt werden muss, wenn die Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung nicht aufgelöst werden soll!

Heinz Ochsner

La SSEG sans pilote?

C'est par un membre de notre société que j'ai appris la démission avec effet immédiat de deux membres du comité, Beat Begert et Wilma Riedi-de-Crouzaz. Il estimait qu'en tant qu'ancien président, je devrais peut-être intervenir. Comme j'avais déjà eu vent de mésentente au sein du comité, je décidai d'aller au fond des choses et je pris contact avec le président de la SSEG, David Eberle. Celui-ci confirma les dissensions en les mettant sur le compte de son état de santé. Dans le même temps, il me fit parvenir sa lettre de démission. Je vous la donne ci-dessous:

Chers collègues,
Chers membres de notre société,

Ces derniers mois, mon état de santé s'est progressivement détérioré de sorte que sur les conseils pressants de mon médecin et de mon cardiologue, je me vois contraint de présenter ma démission de ma fonction de président de la Société Suisse d'Etudes Généalogiques avec effet immédiat.

Les deux médecins se sont accordés pour attribuer la grande fatigue dont je souffre actuellement à un syndrome aigu de burn-out. Depuis plusieurs mois, malgré toute ma bonne volonté, je ne trouve plus l'énergie nécessaire pour assumer normalement mes activités. De plus, selon les résultats des derniers examens médicaux, il me faudra subir prochainement une nouvelle opération de l'intestin.

Pour toutes ces raisons, je considère – à contre-cœur – qu'il est de mon devoir de renoncer dès maintenant au mandat intéressant, mais exigeant, de président de la SSEG. Je souhaite de tout cœur que l'on puisse trouver rapidement une personne compétente pour me succéder.

Par tempérament, je fais partie de ces gens qui savent mal exprimer extérieurement leur enthousiasme, mais je voudrais dire ici que c'est avec beaucoup de plaisir que j'avais accepté cette charge en mai 2006. C'est plein d'élan et d'optimisme que je m'étais mis au travail. Je m'étais fixé des objectifs clairs et ambitieux (peut-être trop ambitieux ?). Je constate aujourd'hui avec regret et amertume que je n'ai pas su atteindre les buts fixés. Mais ce qui m'attriste

le plus, c'est le sentiment qu'on m'a barré la voie de la réussite en plaçant des obstacles qui réclamaient de moi encore plus d'énergie, de savoir-faire et de diplomatie. C'est pourquoi je me considère moins comme un perdant que comme victime de circonstances regrettables – „cela n'aurait jamais dû se passer ainsi“.

Il me faut bien accepter que quelque part, quelqu'un définit clairement les limites de nos actes, et que si l'on veut franchir ces limites, des barrières tombent et bouchent la voie. Comme dit le proverbe „L'homme propose et Dieu dispose“, ou encore „les choses ne se passent pas toujours comme on le voudrait“.

Il va de soi que je ferai tout mon possible pour régler les affaires courantes en les remettant entre des mains compétentes au sein du comité afin qu'elles puissent être traitées aux mieux.

Je ne voudrais pas m'en aller sans remercier toutes celles et ceux qui m'ont soutenu et qui m'ont accordé leur confiance. En premier lieu les membres du comité et des commissions, ainsi mon prédécesseur, Heinz Ochsner, président d'honneur.

Je forme les meilleurs vœux pour celles et ceux qui, dans la confiance et l'enthousiasme, contribueront à assurer un avenir prospère à la SSEG.

En vous remerciant de votre compréhension, je vous assure de toute ma considération

David Eberle

Peu après avoir reçu cette lettre, je recevais encore la nouvelle de deux autres démissions avec effet immédiat, celle de la vice-présidente, Yvette Develey, et celle de notre traductrice, Françoise Favre. Mes efforts pour convaincre les démissionnaires de revenir sur leur décision sont restés partiellement vains. Seule Wilma Riedi, notre secrétaire, a accepté de rester à son poste jusqu'à l'assemblée générale du printemps 2008. Françoise Favre, quant à elle, s'est dite prête à faire encore quelques traductions d'allemand en français, mais sans faire partie du comité. Yvette Develey a répondu par la négative, à ma demande de réfléchir encore avant de se retirer. Voici sa réponse:

Cher Monsieur,

Excusez-moi, d'avoir un peu tardé à vous répondre et aussi de vous répondre en français. J'ai beaucoup plus de facilité à écrire en français. Effectivement j'ai donné ma démission du comité de la SSEG, mais comme vous m'avez fait remarquer, la démission ne peut être donnée que pour la fin de l'année. Vous m'avez demandé de vous faire savoir si je pouvais revenir sur ma décision. Après mûre réflexion, je dois vous dire très franchement que je reste démissionnaire.

Lorsque vous avez remis votre mandat de président, je voulais démissionner du comité mais comme Mme Favre souhaitait que je continue avec elle, j'avais décidé de continuer. Je suis consciente que la SSEG va au-devant de gros problèmes mais personnellement je ne me sens plus d'attaque pour continuer à travailler au sein du comité. D'ailleurs, je suis déjà assez occupée avec les deux sociétés (société genevoise et vaudoise de généalogie).

J'aimerais aussi vous dire d'ores et déjà que je ne pourrai pas assister à l'assemblée générale extraordinaire à Fribourg et je vous prie de m'en excuser. Le même jour j'ai une manifestation à Lausanne avec le Cercle vaudois. Par contre, il va de soi, que je serai toujours à votre disposition pour faire des recherches aussi bien à Genève qu'à Lausanne dans le cadre de Swiss Roots.

Je vous adresse, cher Monsieur, mes meilleures salutations.

Yvette C. Develey

J'ai du mal à comprendre ces démissions avec effet immédiat. N'y avait-il vraiment pas d'autres moyens de résoudre les problèmes au sein du comité?

Reste qu'il fallait agir rapidement. J'ai donc convoqué les membres restants du comité ainsi que notre conseiller juridique, Max Knecht, à un comité de crise à Aarau, afin de discuter des mesures d'urgences à prendre.

En premier lieu, il s'agissait d'envoyer un courrier d'information à tous les membres de la société et de convoquer une assemblée générale extraordinaire qui aurait lieu immédiatement après l'assemblée d'automne ordinaire.

Deuxièmement, nous avons pris avec regret la décision d'annuler les festivités qui prévues en automne 2008 pour marquer le 75e anniversaire de la SSEG. Les préparatifs étaient déjà en cours, mais les compétences pour la réalisation étaient en grande partie entre les mains des démissionnaires. En outre, l'avenir incertain de notre société nous interdisait de prendre de tels engagements.

Le plus important maintenant est de repourvoir la présidence de notre société et de constituer un nouveau comité. Cela pourra peut-être se faire lors de l'assemblée générale extraordinaire à Fribourg, mais au plus tard lors de l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2008, si l'on veut éviter la dissolution de la SSEG !

Heinz Ochsner

(traduit par Françoise Favre-Martel)